

Montréal, le 29 avril 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest - 4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'approbation du registre des entités visées par les
normes de fiabilité (mise à jour statutaire)
(Dossier R-4179-2021)**

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements (DDR) no 2 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet au Coordonnateur dans le cadre du dossier mentionné en objet.

La Régie transmet également au Coordonnateur des extraits des versions française et anglaise des pièces « *Registre des entités visées par les normes de fiabilité en suivi de modifications* » (le Registre) et « *Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité en suivi de modifications* » (le Glossaire) qu'il a déposées sous les cotes [B-0016](#), [B-0017](#), [B-0010](#) et [B-0011](#), respectivement,. Dans ces extraits, la Régie identifie, en couleur verte ou jaune, certaines coquilles, incohérences ou possibilités d'amélioration.

Les annotations en couleur verte sont reliées à la DDR no 2. La Régie transmettra de façon informelle les explications relatives aux annotations en couleur jaune.

Veillez prendre note que la DDR no 2 et les annotations portent sur les sujets d'examen retenus par la Régie dans sa décision [D-2022-028](#).

La Régie s'attend à ce que le Coordonnateur procède à une revue globale des versions française et anglaise du Registre et du Glossaire et qu'il y identifie adéquatement la source des différentes modifications.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à la DDR no 2 ainsi que le texte révisé du Registre et du Glossaire **au plus tard le 27 mai 2022 à 12 h.**

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.